

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 311

présenté par

Mme Errante et Mme Amadou

TITRE

Substituer à l'année :

« 2030 »

l'année :

« 2027 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La France est une grande nation de recherche et a vocation à le rester face aux crises que traverse notre planète.

La programmation de la recherche doit montrer les ambitions fortes de notre pays pour sa recherche. A cette fin, il est essentiel de concentrer les efforts dans une période qui ne soit pas trop longue.

Cet amendement vise donc à concentrer les efforts en faveur de la recherche aux deux prochaines législatures.